

Date : 15 oct. 2004

► Accueil du site



LES SOUHAITS DE LA MSA

Jeannette Gros : ne pas oublier le monde rural



RYTHMES BIOLOGIQUES

Les deux horloges de la mouche



ENQUETE SUR LA SEXUALITE

L'activité amoureuse est en baisse

▼ Recherche

Mot (s) du texte
Rech. avancée

Le journal

Édition
du 15 octobre 2004

Suppléments

Congrès Hebdo
du 8 octobre 2004

Nutrition
du 14 octobre 2004

Informatique & Web
du 24 septembre 2004

Edit. spéc. congrès

Communiqués

FMC

Dossier de FMC
du 11 octobre 2004

Auto-évaluation

Dossiers web

Événement

Enjeux / Débats

Gestion
Professionnelle

Déjà paru

▼ Publicité



Recherche Documentaire

◀ Précédent | Retour aux Résultats | Suivant ▶



Article du 14-Oct-2004 par Patricia THELLIEZ

La psychanalyse dans le monde

Diversité professionnelle et unité scientifique

Quelle est la situation démographique de la psychanalyse dans le monde ? Comment évolue-t-elle ? Comment est-elle réglementée ? Un voyage planétaire commenté par D Widlöcher, président de l'Association internationale de psychanalyse.

A combien estime-t-on le nombre de psychanalystes dans le monde ?

Pr Daniel WILDLOCHER

Aujourd'hui, l'Association psychanalytique internationale (API) (Cf. encadré) compte plus de 11 000 adhérents. Si l'on y ajoute les membres des autres sociétés internationales, on peut estimer qu'il y a environ de 30 à 40 000 psychanalystes dans le monde.

Ces chiffres témoignent d'une augmentation importante des psychanalystes depuis quelques décennies. Ainsi l'API ne comptait que 2 000 à 3 000 membres il y a trente ans. Cette forte croissance n'est cependant pas le fait des pays européens de forte tradition psychanalytique, comme la France ou la Grande-Bretagne où il existe un équilibre de longue date entre les nouveaux inscrits et sortants. Elle est essentiellement due à l'éclosion de sociétés de psychanalyse dans d'autres régions du globe comme les pays de l'Est y compris l'ex-URSS, l'Asie et l'Afrique du Nord. Nous avons aussi de bons contacts avec une société libanaise et une association turque. Quant à l'implantation de la psychanalyse en Inde et au Japon, c'est déjà de l'histoire ancienne.

Les candidats de ces pays se heurtent cependant à une double difficulté liée à l'exigence de formation. Celle-ci les contraint en effet à venir passer plusieurs années en Europe ou en Amérique du Nord, ce qui pose un problème de financement et d'obtention de visas.

Le nombre des psychanalystes en France est-il trop insuffisant ?

Ce n'est pas tant le nombre stationnaire de psychanalystes en France et dans certains autres pays européens qu'il faut déplorer. Il y a environ 2 000 analystes inscrits à l'API, ce qui permet d'estimer à 4 000 ou 5 000 le nombre de psychanalystes français. Mais plutôt une tendance à la désinstitutionnalisation. De plus en plus de psychanalystes ou de thérapeutes psychanalytiques ne désirent plus adhérer à aucune association, ce qui va sans doute représenter à l'avenir un problème grave : ceux qui ne seront inscrits nulle part risquent fort d'être malmenés par les conséquences de l'amendement Accoyer.

Quels sont les rapports entre la psychanalyse et les psychothérapies dérivées ?

▼ Flash Info

- Une campagne pour protéger les non-fumeurs
- Publicité sur le vin : un vote « irresponsable » pour l'Anpaa
- Les députés révisent la loi Evin
- Climat : Bruxelles veut réduire les émissions de gaz fluorés
- Grippe aviaire : le plan de précaution présenté aux ministres

Services

- ▼ **Le Journal**
 - Souscrire en ligne
 - Gérer son abonnement

▼ Petites Annonces

- Consulter
- Insérer
- Contacter

▼ Boutiques

- MedimediaPro
- OedipSystem
- SauvegardeOnline

▼ Lettres d'informations

- Quotidien du médecin
- Vidal news

▼ Annuaire DU-DIU

- Consulter

Partenaires

▼ Sites

- Quotidien du pharmacien
- AIPEF
- Masson livres
- Vidal
- Le Généraliste
- E2med
- Neuropsy News
- Décision Santé Stratégie
- PrépaSanté

Ce « problème » ne date pas d'hier. Il avait déjà été soulevé par Freud avant la Première Guerre mondiale ! Actuellement, les **psychothérapies** analytiques qui chahutent un peu le cadre traditionnel de la psychanalyse proprement dite (nombre de séances, entretiens en face à face, etc.) et ont des objectifs un peu plus restreints, sont en nette expansion, notamment aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en France. Il existe d'ailleurs des sociétés de **psychothérapie** psychanalytique dans tous les pays européens à l'exception de la France ainsi qu'une association européenne avec laquelle l'API entretient de bonnes relations. Pour moi, ces thérapies ne sont toutefois concevables qu'à condition que les thérapeutes aient été psychanalysés. Si l'on peut parfaitement envisager qu'un psychothérapeute bien formé puisse permettre de traiter un patient en quelques séances pour un problème actuel, « *on ne sait jamais où l'on va dans une intervention* » et il est parfois nécessaire que « *la grande chirurgie* » succède à « *la petite* » d'où la nécessité d'une solide formation.

Quels sont les rapports entre la psychanalyse et la psychiatrie, voire avec d'autres disciplines scientifiques ?

La psychanalyse est une pratique de soin qui se doit d'évoluer et de tenir compte des progrès de la psychiatrie, en particulier thérapeutiques. Je ne suis cependant pas aussi optimiste que Freud qui pensait qu'un jour notre connaissance du cerveau humain pourrait retirer tout intérêt à la psychanalyse...

Par ailleurs, il semble que l'on soit aujourd'hui tombé d'un excès dans l'autre. Certes les psychanalystes ne doivent pas craindre les avancées de la pharmacopée, et j'ai personnellement beaucoup milité pour la prescription plus large des antidépresseurs en particulier par les généralistes, mais, à l'opposé, la prescription d'antidépresseurs par les généralistes ne doit pas leur faire oublier la nécessité d'y adjoindre parfois une **psychothérapie**. C'est sans doute un des objectifs de la FMC que d'aider les médecins dans cette démarche, d'autant qu'il n'est finalement pas plus difficile de convaincre un patient de prendre des médicaments que d'entamer une **psychothérapie**.

Quant aux autres disciplines plus scientifiques comme la génétique, les neurosciences, elles semblent intéresser de plus en plus les psychanalystes dans le monde. Cette interdisciplinarité est certainement à encourager, sous réserve d'une reconnaissance mutuelle entre psychanalystes et scientifiques.

L'évolution de la psychanalyse doit-elle aussi passer par l'évaluation ?

Je continue à penser que le rapport édité par l'Inserm sur l'évaluation des **psychothérapies** (voir page 4) est un « mauvais » rapport et qu'il est totalement absurde de vouloir comparer une thérapie agissant de façon ciblée sur un symptôme à une autre qui porte sur des questions existentielles. Cela dit, l'évaluation est nécessaire, mais doit, à mon avis, se faire au cas par cas, et inclure la notion de répondants. Les études de ce type, menées sur une population bien étalonnée, commencent à voir le jour, mais, malheureusement surtout aux Etats-Unis et en Amérique latine. Il apparaît beaucoup plus difficile de mobiliser les énergies dans ce sens en Europe, et tout particulièrement en France.

Pour sa part, l'API consacre depuis dix ans, un dixième de son budget annuel qui est de 2 millions de dollars, à la recherche de méthodes d'évaluation.

Comment est réglementée la psychanalyse dans le monde ?

D'une façon générale, il existe une nette tendance à une augmentation de la réglementation des pratiques, mais les modalités de celle-ci varient considérablement d'un pays à l'autre. L'intervention des systèmes de protection sociale, des universités et des pouvoirs publics n'est en effet pas la même dans toutes les régions du globe.

Ainsi, il existe des pays où les thérapies étaient jusqu'ici largement remboursées par des caisses, d'Etat (Allemagne, Pays-Bas) ou privées (Etats-Unis). Actuellement, ces caisses ont une forte propension à augmenter le contrôle de la formation et du fonctionnement des psychothérapeutes avec une tendance à la réduction des prises en charge.

En revanche, dans d'autres régions, comme l'Amérique du Sud, la tendance est plutôt aux contrats d'association entre l'université et les sociétés de psychanalyse. Ce mouvement qui se développe en Argentine, en Uruguay, au Brésil, ... se dirige ainsi vers un « label » universitaire des psychanalystes dont la formation et la pratique seraient toujours contrôlées par les sociétés.

En France, l'université a été très impliquée dans le champ de la psychanalyse tant dans la filière médicale - de nombreux professeurs de psychiatrie étaient psychanalystes - que dans les UFR de psychologie ou l'enseignement de la psychanalyse était dominant. Ce n'est plus le cas maintenant car les sociétés de psychanalyse ne s'y montrent guère favorables et les autres courants de la psychologie reprennent une place plus conséquente. Encore que là aussi

l'amendement Accoyer pourrait changer la donne, même si les décrets d'application semblent encore loin de voir le jour.

Reste une troisième voie de réglementation possible, celle opérée par les pouvoirs publics. Ce processus est en cours dans au moins trois Etats américains et pourrait se généraliser à l'ensemble des Etats-Unis. La reconnaissance de la profession se fait dans ce cas sur des critères assez larges qui posent encore question comme celle de l'habilitation aux soins. Car, à mon avis, la psychanalyse doit rester dans le domaine du soin et conserver sa place dans le champ thérapeutique.

> *Propos recueillis par le Dr PATRICIA THELLIEZ*

Une association qui fait date

Fondée en 1912 par les premiers psychanalystes dont Freud, l'Association internationale de psychanalyse est la plus ancienne et la plus « légitime » des associations de psychanalyste de dimension internationale. Elle réunit une soixantaine de sociétés, principalement d'Amérique du Nord, d'Amérique latine et d'Europe. C'est pourquoi il existe une alternance des présidents. Le successeur de D Widlöcher sera donc originaire d'Amérique du Sud, qui précédera un Américain du Nord avant que l'on revienne à la case européenne.



Précédent

Retour aux Résultats

Suivant

